



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

emploi : structures administratives

Question écrite n° 56736

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale de bien vouloir lui indiquer si le diaporama présenté tant dans ses services déconcentrés que dans de nombreuses sous-préfectures sur le plan de cohésion sociale lui paraît correspondre à l'état d'esprit de décentralisation prôné par le Gouvernement puisque ce document n'a fait figurer les conseils généraux et les conseils régionaux que comme membres « contributeurs » et que seuls l'État, l'ANPE, l'AFPA, l'ASSEDIC sont cités comme « partenaires » du service public de l'emploi.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56736

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : emploi

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 2005, page 929